

# Santé / Projet de renforcement du système national d'information sanitaire (SNIS) Un pas de plus vers l'élaboration d'un schéma directeur

F.B.E.M  
Libreville/ Gabon

Après l'atelier de restitution en juin dernier, un Comité de pilotage constitué des experts de plusieurs ministères et des acteurs de la santé s'est réuni hier à Libreville, dans le cadre de la conduite de ce projet, qui est mené en partenariat avec la Banque mondiale.

LA mise en place d'un système d'informations en santé efficient et fiable est une nécessité qui s'impose à tout pays, quel que soit son niveau de développement. Elle est porteuse d'une bonne planification de la santé, d'une meilleure gestion des ressources et de la productivité, de la qualité des soins, et d'une meilleure prévention des problèmes de santé publique. C'est conscient de ce fait, et pour courir vers cet objectif, que le premier Comité de pilotage du projet de renforcement du système national d'information sanitaire (SNIS) s'est tenu hier à Libreville, à l'hôtel Nomad, sous la houlette du directeur de cabinet, Fidèle Bouka, représentant le ministre de la Santé publique. Ledit Comité réunit, pour



Photo : R.H.A

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé, Fidèle Bouka (micro), ouvrant les travaux. Photo de droite : Une vue des participants.



Photo : R.H.A

rappel, plusieurs acteurs dont l'expert accompagnateur du projet SNIS, Pr Cheik Oumar Bagayoko, et des membres issus d'entités diverses, à l'instar du ministère de la Santé, qui chapeaute le projet, ceux de la Communication, du Budget, de l'Intérieur ou l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf). Après un travail préliminaire ayant conduit à l'élaboration d'un document de description générale du projet SNIS, en 2015, ce panel va aller un peu plus dans l'élaboration du schéma directeur stratégique du SNIS. Lequel schéma donne des orientations sur évolution en termes de cible, de stratégie de déploiement, d'ordonnancement des projets, de gouvernance et de pilotage. "Le schéma directeur



Photo : R.H.A

Quelques acteurs concernés par le projet SNIS immortalisant leur rencontre.

devra être ouvert et évolutif, du fait des opportunités dues à l'évolution du contexte sanitaire, de la réglementation, et des technologies de l'information et de la communication", ont convenu les acteurs. **OBSERVATOIRE\*** Mais déjà, les experts ont retenu comme objectifs stratégiques de ce système d'information de santé, "le renforcement des plateaux

techniques de base et les ressources humaines dans les structures de premier plan, l'organisation et l'amélioration de la diffusion des textes et informations sanitaires à visées publiques, la formation initiale et continue des acteurs de la santé" sur la question. Mais aussi, "l'adaptation

du cadre juridique pour le système d'information sanitaire, le e-santé et la médecine traditionnelle", ainsi que "la mise en place d'une organisation formalisée, cohérente et généralisée, du recueil et de la transmission des informations sanitaires". Une quarantaine de recom-

mandations, réparties sur trois types, ont également été émises par les membres du Comité, toujours dans le sens d'asseoir la réussite de ce projet. Parmi celles-ci, des recommandations méthodologiques, comme "doter le ministère de la Santé d'une équipe propre en renforçant les compétences", "mettre en place un mécanisme de conformité de sous-système d'informations", et "mobiliser les acteurs avec un véritable plan de conduite du changement". Sur les recommandations liées aux sous-projets, l'on citera, entre autres, "le lancement des services informatiques de référentiels dès que possible", "la mise en place d'un observatoire gabonais de la santé", ou "le lancement du projet système d'information des centres hospitaliers universitaires (CHU) avec les fondamentaux des sous-systèmes d'informations de l'espace numérique gabonais (ENSG)". Pour finir, des recommandations politiques que telles "la clarification et la validation du cadre juridique", ou "la définition et le déploiement d'un plan de communication efficace pour faciliter l'appropriation de la stratégie par tous les acteurs", ont été émises.

## Vie des entreprises/Concours de bonnes pratiques au sein du groupe Veolia La SEEG reçoit le trophée 2017



Photo : F.A.

Les agents ayant contribué à l'obtention du prix posant avec leur directeur général Antoine Boo.

F.A.  
Libreville/Gabon

LE directeur des ressources humaines de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), Gérard Ondjambi, a remis au directeur général de la SEEG, Antoine Boo, le prix du développement des compétences et des talents mardi dernier à Libreville. Celui-ci a été obtenu par la SEEG lors du concours des initiatives sociales organisé chaque année par le groupe Veolia à Paris. Cette compétition a pour but de valoriser et de récompenser les bonnes pratiques des sociétés du Groupe, qui rentre dans sa

stratégie qui vise à améliorer la performance opérationnelle à la croissance organique et à la politique sociétale du groupe. Ainsi donc, le concours a reposé sur cinq grandes catégories : ressources humaines et développement, développement des compétences et des talents, prévention sécurité, engagement social, et enfin équité sociale et diversité. Au sortir de la compétition le 30 juin à Paris, la SEEG a remporté un prix dans la catégorie du développement des compétences et des talents. « Il y a beaucoup d'équipes qui ont été en compétition. Chaque entreprise devait présenter un certain nombre de projets.

La SEEG en a présenté trois. On a effectivement la fierté de voir qu'aujourd'hui le projet de la SEEG sur la mise en place de trois parcours de formation en alternance, à savoir électricien de réseau, plombier de réseaux et chargé de clientèle au Centre des métiers Jean Violas d'Owendo, a été retenu et primé », s'est réjoui Antoine Boo. Le concours des initiatives sociales 2017 a regroupé 340 bonnes pratiques issues de 43 pays où sont installées les entreprises du groupe Veolia. C'est en tout sept projets, qui rentrent dans le cadre des cinq grandes catégories retenues, qui ont été récompensés.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DE DÉVELOPPEMENT  
CABINET DU MINISTRE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

B.P. : 1204 Libreville (Gabon)  
Tél. : (241) 01 79 52 28

N° \_\_\_\_\_ /MEPPD/CABM

Libreville, le 24 juillet 2017

## COMMUNIQUÉ

En vue du prochain démarrage des travaux d'aménagement du site devant abriter le projet de développement des activités de la société L7H, Le **Ministre de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du Développement** informe les populations résidant et/ou ayant des activités dans les localités citées ci-dessous et leurs environs que les paiements des indemnités des terrains agricoles situés dans l'emprise du périmètre octroyé à ladite société conformément à l'attribution No. 01414/MUHSL/CAB.VPM/SG du 03 mai 2017, auront lieu selon le calendrier indiqué ci-après :

**Localités :**

1. Ayeme maritime,
2. Nyamboro,
3. Okolassi Rail
4. Sonadeci (Petit Village)
5. Mitsaba

**Calendrier :**  
Du Jeudi 03 au Samedi 05 août 2017.

A cet effet, il est demandé aux personnes affectées par ledit projet de se rendre à la Mairie de Ntoun, munies d'une pièce d'identité en cours de validité et des documents attestant de leurs possessions et/ou de leurs activités dans cette zone.

Pour les personnes affectées par ledit projet et vivant à Libreville, il leur est demandé de se rendre aux bureaux de ladite société, situés à la galerie Tsika, à côté du magasin City Sport près de Mbolo.

S'agissant des retardataires, « les propriétaires de bien cultivés » dans ces villages et qui n'ont pas été recensés par les agents du Ministère de l'Agriculture, Vous êtes priés de vous rendre dans les villages pour le dernier recensement de vos biens cultivés par les agents de l'Agriculture du lundi 24 juillet au jeudi 14 août 2017.

Enfin, il est à noter que les inventaires agricoles dans les villages de Nkoltang et Ayeme-Plaine se poursuivront et les paiements des indemnités agricoles pour ces localités se feront à la même période, du lundi 24 Juillet au Jeudi 14 août 2017.

Pour plus d'informations contacter, **Monsieur Olivier Ngoma (06005614).**